



GOLF SENIORS DE FRANCHE-COMTE

Règlement du championnat par équipes

Objectif

Permettre aux seniors licenciés FFG des clubs de Franche Comté de disputer pour leur club des matchs de championnat, dans des poules Nord et Sud. Les deux premières équipes de chaque poule joueront une finale. Celle qui remportera la finale sera désignée championne de l'année et ira représenter le GSFC à la finale « Super Grand Est », l'année suivante, qui regroupe les qualifiés de Bourgogne, Alsace, Lorraine et Champagne Ardenne ainsi que le tenant du titre. Chaque joueur ou joueuse participant à la finale devra obligatoirement avoir joué au moins une rencontre de poule qualificative.

Structure

Ce championnat sera placé sous la responsabilité du bureau du GSFC assisté des capitaines des clubs.

Rencontres de poules

Les rencontres de poules se jouent sans restriction de participants. Un classement sera établi après chacune des rencontres avec diffusion de ce classement. Les dates des rencontres seront fixées lors des réunions des capitaines et devront se situer entre le 1^{er} avril et le 30 juin, au plus tard afin de permettre l'organisation de la finale au plus tard au mois de Septembre sur un terrain neutre. En cas d'impraticabilité du terrain (quelques soit les causes) le jour fixé pour la rencontre, les capitaines concernés s'entendront entre eux pour fixer la rencontre à une date ultérieure et proche. Si problème persistant, choix d'un autre terrain neutre possible. Sinon le litige sera réglé par décision du bureau.

Les rencontres débuteront au mieux à 09H30 pour les joueurs visiteurs, sauf entente spéciale et motif exceptionnel entre les capitaines concernés. Elles se joueront en stableford selon les règles de la FFG régissant les compétitions seniors.

Les hommes partants des repères jaunes et les dames des repères rouges. Suivant les préconisations de la FFG,

- Les seniors hommes de plus de 70 ans avec un index supérieur à 26.4 pourront partir des repères bleus, le choix reste aux joueurs qui devront l'exprimer à l'inscription. Leur résultat comptera en brut et en net pour la compétition.
- Les seniors dames de plus de 70 ans avec un index supérieur à 26.4 pourront partir des repères violets, (s'ils sont matérialisés sur le terrain), le choix reste aux joueuses qui devront l'exprimer à l'inscription. Leur résultat comptera en brut et en net pour la compétition.
- Pour les joueurs handigolf, ils partiront des repères préconisés par la FFG.

Selon l'organisation de chaque club, les départs se feront, soit en continu, soit des trous 1 et 10 simultanément ou en shot-gun, aucun flight dans la mesure du possible, ne peut être composé que de membres du même club.

Composition des poules

Deux poules ont été constituées en fonction de la situation géographique.

Poule nord : Le Doubs, La Haute Saône et le territoire de Belfort.

Poule sud : Le Jura

Composition des équipes

Les équipes seront composées des seniors hommes et femmes membres et licenciés dans leur club, suivant les règles de la FFG et faisant partie de l'Amicale Seniors. Ils joueront sous la responsabilité du capitaine.

Les index pris en compte seront ceux du jour de la rencontre. Toutefois celui-ci sera ramené à 30,4 (handicap 30) lors des compétitions pour ceux ayant un index supérieur.

Pour la finale GSFC, chaque capitaine désignera, le matin de la compétition, les 15 joueurs retenus pour les résultats et le classement final. Ceci dans la circonspection et sans diffusion aux joueurs.

Délai d'inscription Classement et Résultats

Les engagements des équipes doivent parvenir l'avant-veille de la compétition avant 18H00, au club recevant. Celui-ci établit la liste des départs et l'affiche sur son site au plus tard la veille à midi de la date de la rencontre.

Pour le calcul du classement, seront pris en compte les 6 meilleurs bruts et les 6 meilleurs nets de chaque équipe. La carte d'un joueur peut être utilisée en brut et en net. Le classement final se fera par addition des points des différentes rencontres. **En cas d'égalité entre plusieurs équipes, lors du classement final, le départage se fera sur le meilleur score total réalisé à domicile (brut et net).** Les résultats des différentes rencontres seront transmis systématiquement aux capitaines visiteurs et impérativement au secrétaire GSFC.

Conditions financières

La structure GSFC ne dispose pas de fond propre, et n'a aucune subvention allouée par la Ligue. Pour faire face aux différents frais engendrés pour son fonctionnement, les Secrétaires et Trésoriers feront appel à une cotisation annuelle auprès des différents clubs. Le montant de cette participation sera à fixer lors de l'Assemblée Générale.

La participation financière réclamée aux joueurs/joueuses, le green-fee + droit de jeu, pour chacune des rencontres est renégocié chaque année avec les clubs. Une harmonisation des tarifs est souhaitable afin de ne pas créer de discrimination entre les clubs.

Finale

La finale devra se jouer sur un terrain neutre, la désignation se fera après les phases qualificatives. Si possible avec une alternance entre la poule nord et la poule sud. **Chaque joueur ou joueuse participant à la finale devra obligatoirement avoir joué au moins une rencontre de poule qualificative. En cas d'égalité le départage se fera sur le 7^{ième} score, ect...**

Il est demandé aux capitaines des seniors des quatre clubs qualifiés de prévoir une certaine somme (à définir) afin de financer le cocktail clôturant cette journée.

Litige

Tout litige devra se régler immédiatement entre les capitaines concernés et selon les règles de la FFG en vigueur. En cas de désaccord, ce litige devra être porté à la connaissance du secrétaire. Il se prononcera en se faisant éventuellement assister par le bureau, voir le Conseil d'administration, ou par une autorité de la ligue.

Voiturette

L'utilisation d'une voiturette, durant les rencontres de poule ainsi que la finale, est autorisée à condition de présenter un certificat médical valable. Toutefois, il est formellement interdit qu'un joueur, joueuse y dépose son sac sous peine d'être exclu de la compétition ainsi que le conducteur de la voiturette.

Règlement mis à jour le 20 octobre 2025

Le Président du GSFC